

Organisation pour le Yagna

Ce texte décrit l'organisation établie pour la préparation et le déroulement de la cérémonie.

L'organisation doit permettre aux participants de voir un groupe réuni autour de Swami Ajay. Elle vise à répartir les tâches de telle sorte que tous les activités soient prises en charge par des personnes clairement définies, tout en passant par un système de décisions collectives.

Cette organisation s'appuie les entités suivantes :

- Des participants,
- Des sévadals,
- Des responsables,
- Un comité de décision,
- Un coordinateur.

Les responsables prennent en charge la préparation et la réalisation des tâches qui concernent leur domaine.

Le comité de décision est un groupe de personnes organisées pour prendre les décisions importantes.

Le coordinateur est responsable du bon déroulement de cette organisation.

Les participants

Le Yagna c'est l'occasion de pratiquer « Love All, Serve All », en ce sens, les participants sont les personnes les plus importantes du Yagna.

Les sévadals

Les sévadals représentent le don de service (seva). Ils sont les piliers de la mise en place pratique des conditions pour le déroulement du Yagna.

Les sévadals sont au service des participants et leurs service est défini en fonction des tâches qui leurs sont affectées.

Leur capacité d'accueil encourage de nouvelles personnes à participer, et donne l'opportunité de diffuser les enseignements de Swami par l'exemple.

Les responsables

Les responsables sont en charge de la mise en place et de la réalisation des activités de leur domaine.

Ils sont aussi le lien avec le public pour ce qui relève de leur domaine.

Il y a

- un responsable Yagnashala (partie publique et accueil)
- un responsable cérémonie (logistique de la cérémonie)

- un responsable bajhans et temple,
- un responsable logistique (Karuna, sanitaire, transport, locaux, ...)
- un responsable comptabilité,
- un responsable « contact avec Ajay »,
- un responsable accueil, Sai shop, logement, suggestions/réclamations.

Le responsable doit mettre en place ou s'assurer que sont mis en place les moyens associés à sa fonction avec l'aide des sévadals qui lui sont associés.

Il est au service de la cérémonie, de ses sévadals et des participants.

En cas d'absence, sauf cas de force majeure, le responsable doit s'assurer de son propre remplacement.

Pendant le déroulement du Yagna, les responsables, ainsi que les sévadals, sont réunis une fois par jour pour s'assurer de la coordination des tâches et prendre les décisions opportunes.

Comité de décisions

L'existence du comité de décision assure le caractère collectif des prises de décisions. C'est un groupe de 5 à 10 personnes animé par un coordinateur qui ne fait pas partie du comité.

Les décisions qui relèvent du comité sont :

- Les nominations des responsables
- Les nominations des sévadals
- La nomination du coordinateur
- Les dates, et les conditions pratiques de déroulement du Yagna,
- Les tarifs et les règles d'inscription au Yagna,
- La validation de la comptabilité,
- Les dépenses et l'acceptation des donations,
- Toute décision exceptionnelle ou dont le caractère majeur est évident,
- S'assurer du traitement des suggestions/réclamations,
- L'évolution du document de description.

Le comité de décision reçoit des propositions d'évolution pouvant venir de tous, sur la base de messagerie ou tout autre moyen approprié.

La proposition en cours est débattue entre les membres du comité et elle est également diffusée à tous les sévadals qui sont invités à donner leur avis.

Passé un délai (à définir) les membres du comité votent. Une décision est votée si elle obtient la majorité absolue des votants (absentionistes exclus).

A l'intérieur du comité les votes sont faits à bulletin ouvert.

Le vote est validé par le coordinateur qui envoie à chaque membre du comité une liste des votes de chacun, et qui publie le résultat du vote.

Les propositions qui concernent les personnes, les éléments de cérémonie ou d'animations extérieures, sont, avant vote, diffusées à Swami Ajay qui a un droit de veto.

Pour le choix des personnes du comité on favorisera la représentation des différentes régions, des différents pays, des différents groupes.

Le comité de décision n'est pas un outil d'action mais de partage des décisions.

Il n'est pas nécessaire de faire partie du comité de décision pour proposer une modification, en débattre, l'exposer, la réaliser, la mettre en pratique.

Le comité de décision n'a pas de fonction durant la période de la cérémonie.

Après la constitution du premier comité, l'intégration d'un nouveau membre est soumise au vote du comité.

Le Coordinateur

Le coordinateur est au service des responsables et des sévadals.

Il anime les réunions de sévadals de préparation avant et après le Yagna, et les réunions quotidiennes pendant la cérémonie.

Pour s'assurer que les participants voient l'organisation comme un groupe réuni autour de Swami Ajay, le coordinateur n'a pas de fonction publique.

Pendant le Yagna sa fonction ne s'exerce que vis à vis des responsables, son attention est portée sur la coordination, l'observation et le soutien aux responsables.

Il est aussi au service du comité de décision pour lequel il se charge de rédiger un bilan en fin de Yagna (description du déroulement, événements importants, bilan financier, ...). Ce bilan sera utilisé pour guider les actions du Yagna de l'année suivante.

Le coordinateur est lui-même membre du comité ou non, s'il l'est, il ne participe pas au vote pour sa propre élection.

Évolutions du fonctionnement

N'importe quel personne peut soumettre une proposition au comité de décision, par messagerie ou au travers d'une Suggestion pour faire évoluer le fonctionnement du Yagna.

Pendant la durée de la cérémonie, les remarques pourront être remises au responsable suggestions/réclamations. Il devra les consigner par écrit ou donner les moyens aux participants de le faire par eux-même. Le responsable devra éviter de se lancer dans un débat ou d'alimenter une polémique. Sa mission est de récupérer l'information sans jugement.

En dehors de la cérémonie, les participants devront donner leurs suggestions à travers une adresse internet à définir, ou le site si l'on en crée un, ou encore un courrier à une adresse à définir également.

Gestion du document de description

Toute les personnes peuvent proposer des amendements.

Ce texte est géré par le comité de décision sous la coordination du coordinateur.